



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Près d'un enseignant des écoles sur deux en grève le 19 mars pour une autre politique éducative

Augmentation des salaires, défense du service public mais aussi refus de l'école telle que la dessine le gouvernement... près d'un enseignant sur deux sera en grève ce mardi 19 mars, journée de mobilisation interprofessionnelle avec une déclinaison Fonction publique.

Sur l'école, la mobilisation se cristallise à travers le rejet du projet de loi « *pour une école de la confiance* ». Celui-ci, dépourvu de toute ambition éducative, ne permettra aucunement de réduire les inégalités scolaires ni de s'attaquer aux difficultés de l'école. Il prévoit de déstructurer le système éducatif avec les regroupements écoles-collèges niant les spécificités du premier degré, d'offrir 150 millions à l'école privée, de museler les enseignants, de mettre des étudiants non formés dans les classes...

D'autres sujets suscitent également la colère des enseignants comme les menaces de sanctions pour refus de participer aux évaluations nationales, inadaptées et sans intérêt pédagogique. Mais aussi le manque de reconnaissance de la professionnalité enseignante sans oublier la volonté d'imposer des règles technocratiques de mutation des personnels niant celles élaborées dans tous les départements entre les représentants des personnels et l'administration.

Devant ce taux de grévistes, inédit dans les écoles depuis 2017, le ministre serait bien avisé d'entendre le rejet de sa politique éducative et de sortir de sa tour d'ivoire.

De 40% dans les Hautes-Alpes, la Lozère, le Haut-Rhin à 60% dans les Bouches-du-Rhône ou encore Ille-et-Vilaine, l'ensemble du territoire est parcouru par ce mouvement de fond.

Cette journée donnera de l'élan pour réussir les manifestations du samedi 30 mars rassemblant l'ensemble de la communauté éducative, enseignants et parents.

Les assemblées générales du 19 mars permettront de décider ensemble d'autres suites à donner pour obtenir notamment l'abandon du projet de loi et construire une autre politique éducative.

Paris, le 18 mars 2019